

# MONDIALISATION ET EMPLOI INFORMEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Une étude conjointe du Bureau international du travail et de l'Organisation mondiale du commerce

▶ Que savons-nous des effets de l'ouverture du commerce sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail dans le secteur informel des pays en développement?

▶ Dans quelle mesure leurs performances commerciales et leurs perspectives de développement sont-elles altérées par l'existence d'une vaste économie informelle?

▶ Comment les politiques conduites par les pays en développement peuvent-elles diminuer leurs coûts d'ajustement à l'ouverture du commerce?

▶ Comment les réformes commerciales pourraient-elles être conçues, et de quelles autres mesures devraient-elles s'accompagner, pour encourager un ajustement favorable à un recul de l'emploi informel et à une amélioration des conditions de travail?

▶ Comment affiner la conception des politiques commerciale et sociale de façon à favoriser un développement durable et à rendre les économies en développement moins vulnérables à des chocs tels que la crise mondiale actuelle?



ORGANISATION  
MONDIALE  
DU COMMERCE



Organisation internationale du Travail

Une étude conjointe de l'Organisation internationale du travail et de l'OMC montre que la forte incidence de l'emploi informel dans le monde en développement empêche les pays de bénéficier de l'ouverture du commerce en enfermant les travailleurs en transition entre deux emplois dans le piège de la pauvreté.

L'étude s'inscrit dans le cadre du programme de recherche commun de l'Institut international des études sociales de l'OIT et du Secrétariat de l'OMC. Elle porte principalement sur les liens entre la mondialisation et l'emploi informel, et montre que celui-ci est très répandu dans de nombreux pays en développement, où il laisse des milliers de travailleurs dans une situation caractérisée par l'absence presque totale de sécurité de l'emploi, des revenus faibles et aucune protection sociale.

Le rapport présente tout d'abord certaines données essentielles sur la mondialisation, le commerce et l'emploi informel dans les pays en développement. Pour les besoins de cette étude, les informations sur l'emploi informel ont été recueillies auprès de diverses sources. La présentation de ces éléments de base est suivie d'un exposé des motifs pour lesquels «l'informalité» importe.

Le chapitre 2 examine différents points de vue sur l'informalité et les multiples définitions dont elle fait l'objet. Il aborde aussi la question connexe de la mesure de l'économie informelle. Le chapitre 3 passe en revue les travaux consacrés aux effets de l'ouverture du commerce sur l'emploi et les salaires dans le secteur informel. L'analyse couvre à la fois les arguments théoriques et les données empiriques.

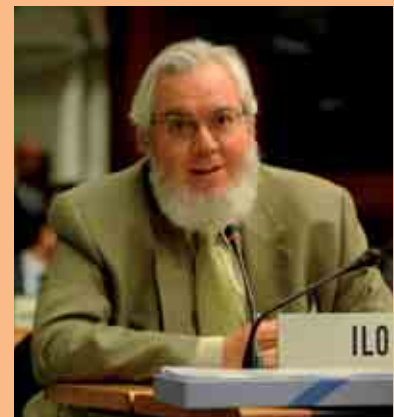
La question du lien inverse qui va de l'informalité au commerce et à la croissance est étudiée aux chapitres 4 et 5. La réflexion porte d'abord sur les mécanismes de transmission théoriques, puis sur les travaux empiriques consacrés à l'impact de l'informalité sur les résultats du commerce extérieur et les performances de croissance. L'étude examine ensuite comment l'emploi informel évolue au cours du cycle économique et influe, ce faisant, sur la vulnérabilité des pays aux chocs économiques. Le chapitre 6 propose une nouvelle analyse empirique des liens entre le commerce et l'incidence de l'informalité, en s'appuyant sur des données recueillies auprès de sources fiables.

Le rapport s'achève par un tour d'horizon des questions qui se posent sur le plan de la politique économique. Le chapitre 7 examine d'abord comment les politiques de formalisation pourraient faciliter l'intégration dans l'économie mondiale. Il examine également si les politiques commerciales peuvent être mises en œuvre d'une manière qui réduise au minimum les coûts d'ajustement et le risque de voir les travailleurs s'orienter vers l'économie informelle. Enfin, il souligne l'importance de la coordination entre la politique commerciale et la politique de l'emploi.

*«Nous estimons que cette étude est une initiative utile et opportune, qui aidera à mieux comprendre les liens complexes entre le commerce et l'emploi dans les pays en développement.»*



Pascal Lamy  
Directeur général de l'OMC



Juan Somavia  
Directeur général de l'OIT

## Grandes lignes de l'étude:

- ▶ L'emploi informel concerne les entreprises privées non enregistrées qui ne sont pas soumises à la législation ou à la réglementation nationale, n'offrent aucune protection sociale et font appel à des personnes travaillant pour leur propre compte ou membres du même ménage. Le taux d'informalité varie considérablement d'un pays à l'autre, oscillant entre 30 pour cent à peine dans divers pays d'Amérique latine et plus de 80 pour cent dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est. Dans la plupart des cas, l'informalité est demeurée élevée et a même augmenté dans certains pays, notamment en Asie.
- ▶ Les analyses de l'impact de l'ouverture du commerce sur la taille de l'économie informelle laissent penser que les effets de cette ouverture sur l'informalité dépendent d'une façon cruciale de la situation propre à chaque pays et de la conception des politiques commerciales et internes. L'analyse empirique présentée dans cette étude montre que les économies plus ouvertes tendent à connaître une moindre incidence de l'emploi informel. Les effets à court terme des réformes commerciales peuvent être associés dans un premier temps à une augmentation de l'emploi informel, mais les effets à long terme vont dans le sens d'un renforcement de l'emploi dans le secteur formel, à condition que les réformes commerciales soient plus favorables à l'emploi et que les bonnes politiques internes soient en place.
- ▶ Réduire l'informalité peut libérer des forces productives supplémentaires, accroître la diversification et rendre les pays mieux à même de commercer à l'échelle internationale. Les effets néfastes de l'informalité sont liés principalement à l'absence de gains de productivité et à la taille moyenne médiocre des entreprises, qui résultent des obstacles opposés à leur croissance par l'économie informelle. L'esprit d'entreprise et le goût du risque reculent lorsque les taux d'informalité sont élevés, en raison, notamment, de la mauvaise conception des systèmes fiscaux, de la forte pression fiscale et des lacunes de la réglementation économique. L'informalité empêche aussi les pays de tirer pleinement parti des réformes commerciales en enfermant les travailleurs en transition entre deux emplois dans le piège de la pauvreté.
- ▶ Plus l'incidence de l'informalité est forte et plus les pays en développement sont vulnérables à des chocs tels que la crise mondiale actuelle. Les pays dont le secteur informel est important subissent plus fréquemment des chocs et connaissent des taux de croissance durable moins élevés. L'emploi informel réduit aussi l'efficacité des stabilisateurs automatiques.
- ▶ L'intégration aux marchés mondiaux et la lutte contre l'emploi informel au moyen des politiques d'emploi décent devraient être considérées comme complémentaires. Faciliter la formalisation des entreprises et des emplois aide les pays à bénéficier pleinement de l'ouverture du commerce, relève les niveaux de vie et permet aux populations d'accéder à des conditions de travail décentes. La protection sociale joue aussi un rôle crucial dans l'accompagnement des transitions et la concrétisation des effets bénéfiques de l'ouverture du commerce. Il faudrait accorder plus d'attention aux mesures de protection sociale et à la conception des réformes commerciales.
- ▶ L'étude porte à croire que les réformes commerciales devraient être conçues et mises en œuvre d'une manière favorable à l'emploi, en faisant en sorte que le redéploiement des emplois soit plus propice à la croissance de l'emploi formel.

Le commerce mondial a connu, ces dernières années, une forte expansion qui lui a permis d'apporter une contribution majeure à la croissance mondiale. La croissance économique ne s'est cependant pas traduite, dans bien des cas, par une amélioration des conditions de travail et des niveaux de vie. Dans la plupart des pays en développement, les emplois ont été créés en grande partie dans l'économie informelle, où est employée en moyenne près de 60 pour cent de la population active. Dans leur majorité, les travailleurs de l'économie informelle ne bénéficient pour ainsi dire d'aucune sécurité de l'emploi; leur revenu est faible, leur protection sociale inexistante et leur possibilité de bénéficier du processus de mondialisation limitée.

L'étude met l'accent sur les liens entre le commerce et la croissance de l'économie informelle dans les pays en développement. Se fondant sur les travaux universitaires existants, complétés par les conclusions de nouvelles recherches empiriques menées par l'OIT et l'OMC, elle examine comment la réforme du commerce influe sur différents aspects de l'économie informelle. Elle analyse aussi comment les taux d'emploi informel élevés réduisent la marge de manœuvre dont les pays en développement disposent pour traduire l'ouverture du commerce en une croissance soutenue et viable.

Enfin, le rapport analyse comment une politique commerciale bien conçue et une politique d'emploi décent peuvent se compléter pour favoriser le développement durable et stimuler la prospérité des pays en développement.

**Pour plus d'information:**

«*Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*» est une étude conjointe du Bureau international du travail (BIT) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'étude est disponible en anglais, en français et en espagnol:

Globalization and Informal Jobs in Developing Countries

ISBN: 978-92-870-3691-9

Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement

ISBN: 978-92-870-3692-6

La globalización y el empleo en el sector informal en los países en desarrollo

ISBN: 978-92-870-3693-3

L'étude peut être consultée, en version électronique, à l'adresse suivante: [www.wto.org](http://www.wto.org).

Elle est également disponible, en version imprimée, au prix de 35 FS.

**Pour l'achat, prière de contacter:**

Publications de l'OMC  
Organisation mondiale du commerce  
154, rue de Lausanne  
CH-1211 Genève 21  
Tél.: +41 (0)22 739 53 08  
Fax: +41 (0)22 739 57 92  
Courrier électronique:  
[publications@wto.org](mailto:publications@wto.org)

**Librairie en ligne de l'OMC**

<http://onlinebookshop.wto.org>